

COMMUNE DE CASSANIOUZE
PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Janvier 2017

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
De présents : 12
De votants : 13

Date de convocation
19/01/2017

L'an deux mille dix sept , le 26 Janvier 2017 à Vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de CASSANIOUZE, assemblé en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Michel CASTANIER, Maire.

Étaient présents :

BOULANGER Jean-Pierre, CARCANAGUE Renée, CASTANIER Michel, CASTANIER Nadine, FONTANEL Didier, LASSALE Frédéric, LAVEISSIERE Jérôme, LEYBROS Marie-Jeanne, LISSORGUES Jean-Pierre, MALBERT Sylvain, MAS Maurice.

Absents excusés :- Martine COURTOIS qui a donné procuration à LISSORGUES Jean-Pierre
- Bertrand CARRIER

Secrétaire de séance : Sylvain MALBERT

Ordre du jour

- 1) Prévisions budgétaires 2017.
- 2) Compte rendu de la première réunion du conseil communautaire de la Chataigneraie Cantalienne.
- 3) Questions diverses

I°) PREVISIONS BUDGETAIRES 2017:

Monsieur le Maire précise au conseil les principaux travaux à retenir pour l'élaboration du budget 2017 à savoir :

1) Travaux de rénovation de l'église du Prat :

Le montant du devis établi par les entreprises conjointes RECOUSSINE GERMAIN s'élève à la somme de 36285 € HT subventionnable à hauteur de 40% par la DETR. Une autre subvention de 10% peut être sollicitée auprès de la Région Auvergne- Rhône- Alpes.

Les travaux devraient débuter au cours de l'été ou à l'automne 2017.

2) Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques du village du PRAT :

Le montant du devis pour l'enfouissement du réseau téléphonique du Prat s'élève à la somme de 15 149.04 € Hors Taxes. La commune aura 9 089.42 € de fonds de concours à verser. Le reste étant pris en charge par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

Monsieur le maire informe le conseil que 6 Lampes à LED seront installées au Prat

Mr COUDON précise qu'il serait judicieux de prévoir également de réaliser les travaux des réseaux des eaux pluviales.

3) 2 ème Tranche de travaux au lotissement des violettes :

L'aménagement des sept lots restants aura un coût de 116.947 € HT. Une demande de subvention dans le cadre des projets de territoire sera déposée.

4) Travaux de voirie :

Évalués à 100.000 € ces travaux concerneront les chemins de Lagane, Laveissière, Cazaloux, et des Roses. Une subvention Fonds Cantal solidaire de 14.500 € est attribuée.

5) Remplacement d'une pompe au moulin d'Auze :

La pompe défectueuse de la station de pompage du moulin d'Auze sera remplacée cette semaine pour un coût de 17000 € Hors Taxes.

6) Restauration des châteaux d'eau d'Escanis

II°) COMPTE RENDU DE LA PREMIERE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

Monsieur le Maire informe le conseil que la première réunion du conseil communautaire de la Chataigneraie Cantalienne s'est tenue à ST MAMET le 19 Janvier. Elle a vu l'élection du Président, de 11 Vice-présidents et de 8 délégués.

III°) QUESTIONS DIVERSES :

1) Demandes diverses du Village de ST PROJET :

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de Bertrand CARRIER sollicitant diverses réalisations pour le village de ST PROJET et concernant notamment : La réfection de la porte de l'église, le nettoyage du toit de l'église, la réfection d'un vitrail, la pose d'un miroir à la sortie de la rue du Castel, la pose d'un banc sur la vieille côte, l'acquisition d'un nettoyeur haute pression, et des prises 220 volts sur les lampadaires. Accord est donné pour le nettoyage du toit de l'église, le banc et le miroir. Les autres travaux seront programmés sur un exercice suivant.

2) Réaménagement du plan d'eau :

- Une réunion avec l'architecte paysager est prévue pour le 01/02/2017 à 14 H
- Monsieur le maire informe le conseil de la demande de Monsieur Joel PIGANIOL, intervenant comme mandataire d'un syndicat agricole, pour le maintien d'une réserve d'eau au plan d'eau. Une réunion avec toutes les parties concernées est prévue le 08/02 à 10 H

3) Chemin des communs :

Le conseil est informé par Mr COUDON que des travaux de clôture réalisés par Mr BRUYERE en bordure du chemin des communs de VERNUSSES semblent avoir été réalisés avec une emprise anormale sur le chemin. D'autres membres du conseil ont effectivement constaté cette situation . Monsieur le Maire a déjà rencontré Mr BRUYERE à ce sujet. Une autre rencontre est prévue.

4) Echange de Chemins communaux :

Monsieur le Maire informe le conseil que le notaire chargé de la rédaction des actes d'échange des chemins de SAMEAU et du PUECHFRANC nous a fait savoir que ces actes d'échange ne sont plus possibles et qu'il faut maintenant faire 2 actes de vente distincts. Le conseil, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer ces actes. Le prix convenu est de 1 € le mètre linéaire majoré de l'incidence des frais d'acte pour la partie vendue par la commune et de 1€ le mètre linéaire pour la partie acquise par la commune.

5) Renouvellement du contrat de Mme BIOULAC :

Le conseil est informé que le contrat de travail à mi-temps de Mme BIOULAC arrive à échéance. Mme BIOULAC souhaite son renouvellement jusqu'au 31 Aout. Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour ce renouvellement jusqu'à cette date.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 23 Heures.

LE MAIRE
Michel CASTANIER

LE SECRETAIRE
Sylvain MALBERT

LES MEMBRES